



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie et des moyens  
Service du développement territorial  
Bureau de l'aménagement durable

Tarbes, le 14 avril 2017

La Préfète des Hautes-Pyrénées

Affaire suivie par :  
Maryse RAYMOND  
tél : 05.62.56.63.76  
fax : 05.62.56.663.52  
[maryse.raymond@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:maryse.raymond@hautes-pyrenees.gouv.fr)

à

Monsieur le Maire

65400 AGOS-VIDALOS

**Objet :** Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  
Enquête publique – Demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation  
et d'extension de la carrière de calcaire dolomitique du Pibeste, présentée par  
la Société « *SOCARL* »

**RÉF :** Ma lettre du 19 janvier 2017

**P.J. :** 1

Suite à la demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière de calcaire dolomitique du Pibeste située sur le territoire de votre commune et de celle de VIGER, présentée par la Société « *SOCARL* », une enquête publique s'est tenue dans votre mairie, du 13 février au 15 mars 2017 inclus.

En application des dispositions de l'article R.123-21 du décret du 29 décembre 2011, portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

Je vous rappelle que ces documents doivent sans délai être tenus à la disposition du public, dans votre mairie, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit jusqu'au 15 mars 2018 inclus.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Directeur,

Serge CLOS-VERSAILLE

Copie SPAG